



Canal de Luc Ornaisons Boutenac

Association
Syndicale
Autorisée

ASA & SM du Canal de Luc/Ornaisons/Boutenac
1 Rue des anciens combattants en AFN - 11200 Luc sur Orbieu

PROJET DE CREATION DE RETENUE HIVERNALE PAR L'ASA DU CANAL DE LUC

L'agriculture française doit faire face au changement climatique. Météo-France a produit de nouvelles projections climatiques. Déjà, le climat a changé en France, la hausse des températures a atteint 1,7°C depuis 1900 et s'est accélérée les dernières décennies. Les conséquences sur notre territoire s'accroîtront inévitablement d'ici 2050 : en France, les températures augmenteront de +2,2°C, les cumuls de pluie en été diminueront de 10%. Les prévisions jusqu'en 2100 sont encore plus inquiétantes, il faut agir ! L'Asa de Luc propose une solution issue du territoire pour sécuriser l'agriculture et préserver la ressource en eau.

L'ASA DU CANAL DE LUC ORNAISONS BOUTENAC ET LA RECHARGE DE NAPPE

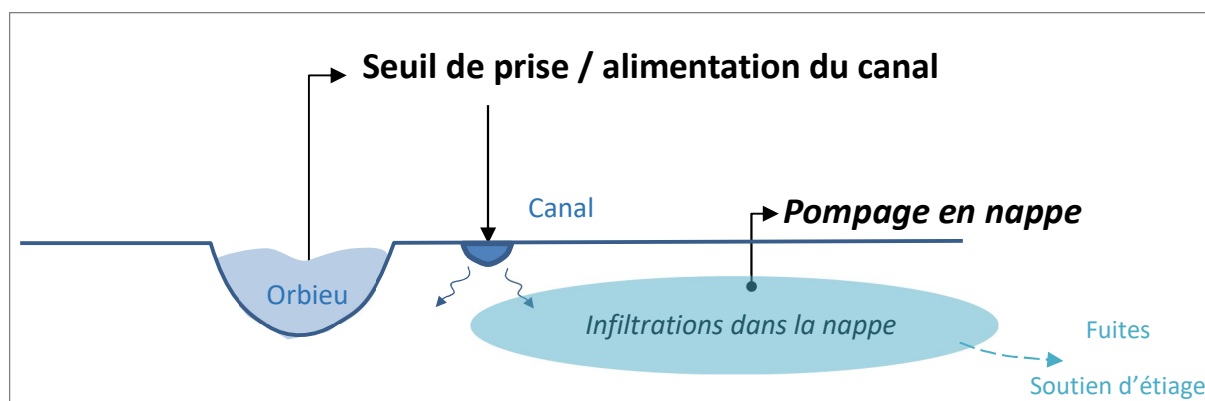
L'Asa du Canal de Luc a été créée en 1889. Elle est d'utilité publique et a pour mission la distribution d'eau et l'alimentation d'une nappe perchée par infiltration des eaux du canal.

Entre 2014-2018, l'Asa a réalisé un contrat de canal, programme d'action ambitieux qui a permis de moderniser la distribution d'eau et le seuil de prise sur l'Orbieu.

Historiquement, le périmètre était alimenté par un réseau de canaux gravitaires et les parcelles étaient irriguées par submersion ou à la raie.

Depuis la modernisation, les canaux principaux ont été conservés pour acheminer l'eau qui s'infiltre et alimente une nappe perchée. L'Asa reprend l'eau ainsi stockée grâce à des forages, avant de la distribuer sur un périmètre de près de 1000 ha par un réseau de canalisations sous pression.

Des cabines d'irrigation télégérées permettent aux adhérents de programmer et contrôler l'irrigation au goutte-à-goutte des cultures.



Le système canal-nappe

Grâce au stockage en nappe, l'Asa peut fermer sa prise d'eau lorsque le niveau de l'Orbieu baisse, autour du mois de juin. Le périmètre est alors alimenté pendant 3-4 mois à partir de la nappe.



Canal de Luc Ornaisons Boutenac

Association
Syndicale
Autorisée

ASA & SM du Canal de Luc/Ornaisons/Boutenac
1 Rue des anciens combattants en AFN - 11200 Luc sur Orbieu

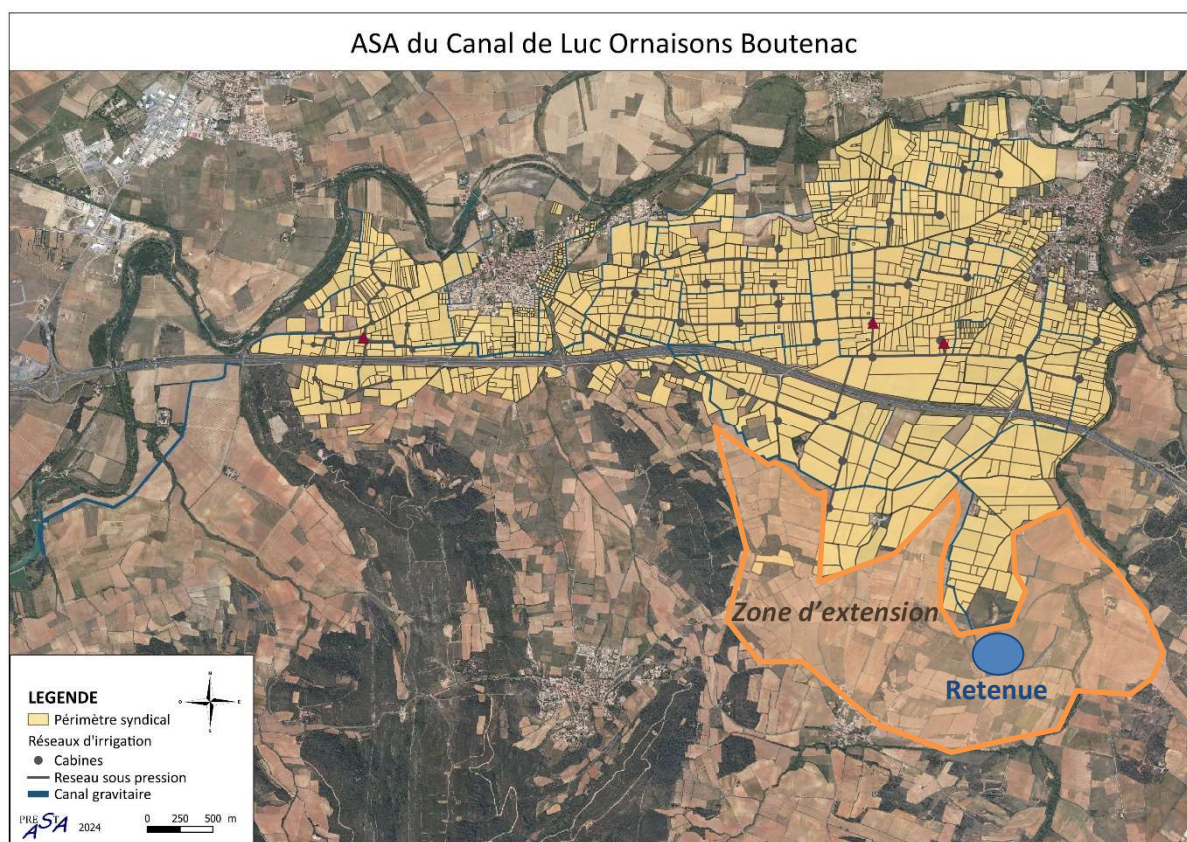
La nappe n'est pas étanche : même sans prélever, elle se vide progressivement en quelques mois. Ce système canal-nappe a un double impact positif sur l'Orbieu : lorsque le débit de l'Orbieu est faible, l'Asa cesse tout prélèvement et la nappe, remplie en hiver, assure le soutien d'étiage. La restitution à la rivière par la nappe représente 3 millions de m³/an.

En plus des usages agricoles, la nappe participe aussi à l'alimentation en eau potable des villages de Luc et Ornaisons, à l'alimentation en eau de la cave coopérative, de la distillerie, de l'aire de lavage, et enfin à l'alimentation en eau brute des nouveaux lotissements des villages. Le système canal-nappe est un réel atout pour l'activité économique du territoire.

LES LIMITES DE LA NAPPE ET LE BESOIN DE STOCKAGE

L'Orbieu est soumis à des sécheresses de plus en plus fréquentes, et des étiages de plus en plus longs. Avec le changement climatique, en année très sèche, l'Asa devra fermer sa prise d'eau plus tôt et ne pourra pas assurer toute la saison d'irrigation à partir de la nappe. L'Asa doit donc stocker de l'eau pour sécuriser et pérenniser l'activité agricole et économique sur son territoire.

CREATION D'UNE RETENUE DE SECURISATION ET EXTENSION DU PERIMETRE



Périmètre de l'ASA et projet de retenue

L'ASA prévoit de construire une retenue de 800 000 m³ sur le site de Gasparets, qui permettra :

- De sécuriser les 1000 ha du périmètre en stockant l'équivalent d'un arrosage de 25mm ;



Canal de Luc Ornaisons Boutenac

Association
Syndicale
Autorisée

ASA & SM du Canal de Luc/Ornaisons/Boutenac
1 Rue des anciens combattants en AFN - 11200 Luc sur Orbieu

- D'apporter de l'eau aux limites du périmètre, pour desservir environ 400 ha sur les communes de Boutenac et Bizanet, à hauteur de 125 mm/an.

L'Asa a identifié un site potentiel d'une vingtaine d'ha à Gasparets, sur lequel implanter cette retenue de 10 ha.

UNE RETENUE ALIMENTEE EN HAUTES EAUX

Les retenues seront alimentées en hiver, quand le débit de l'Orbieu est important. En complément du remplissage de la nappe, l'Asa pourra affecter 50% de son prélèvement pour remplir la retenue, assurant son remplissage en 2,5 mois. L'eau sera ainsi acheminée gravitairement, par les canaux historiques jusqu'au site de stockage.

A plus long terme, cet ouvrage pourra être une des composantes de maillage du nouvel adducteur régional « Aquadomitia2 » dans les Corbières.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT ET FINANCEMENTS

L'Orbieu est un cours d'eau typiquement méditerranéen, marqué par des étiages sévères et des volumes disponibles en automne/hiver. Cette eau non utilisée rejoint la mer, une fois salée, elle ne bénéficie à personne. Notre projet vertueux sollicite l'Orbieu en période hivernale.

En période déficitaire, tout nouveau prélèvement d'eau est interdit. Malheureusement, le Plan Stratégique National 2023-2027 va plus loin et exclut des financements tous les projets d'irrigation en zone déficitaire, même lorsque la ressource est mobilisée hors période d'étiage. Cette réglementation doit être adaptée aux particularités de notre Région au climat méditerranéen.

CONTACTS

ASA du Canal de Luc

Philippe ALLARY, Président – 06 17 11 13 63

Jérôme GRIFFOUL, vice-président - 06 03 04 39 06

contact@canaldeluc.fr